



Commune de Lieu

Plan d'affectation

"Zone d'activités économiques de la Combe"

Approuvé par la **Municipalité du Lieu** dans sa séance du

La Syndique: La Secrétaire:

Sylvie Aubert Brühmann Irène Darbellay

Soumis à l'enquête publique du au

La Syndique: La Secrétaire:

Sylvie Aubert Brühmann Irène Darbellay

Adopté par le **Conseil communal du Lieu** dans sa séance du

La Présidente: Le Secrétaire:

Caroline Penseyes Jérémie Golay

Approuvé par le **Département compétent**, Lausanne, le

La Cheffe de Département:

Christelle Luisier-Brodard

Entrée en vigueur le

- Périmètre du plan
- Zone d'activités économiques 15 LAT
- Périmètre d'implantation des constructions
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone ferroviaire 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT
- Limite de l'aire forestière
- - Limite des 10 mètres à la lisière forestière
- ▨ Espace réservé aux eaux
- Tracé de chemin de randonnée pédestre
- Disponibilité foncière selon l'art. 34 al 1 et 2 du règlement
- Disponibilité foncière selon l'art. 34 al 2 du règlement

Ch. de Villard 14 1004 Lausanne T: 021 682 02 77 www.pgd.ch info@pgd.ch

Affectation



Constatation de lisières forestières



Plan établi sur la base des données cadastrales du 14 janvier 2022 commandées par le bureau F.GMÜR CONSEIL & DÉVELOPPEMENT S.A.R.L.
Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le bureau Thomens & Associés SA
Le Brassus, le
Signature de la géomètre brevetée :